

Règles du jeu BICITAF 2026

Ce document précise les modalités de participation, d'inscription et de récompenses de BICITAF 2026.

BICITAF 2026 a lieu **du 14 au 20 septembre**, pendant la Semaine Européenne de la Mobilité.

Les participant-es concourent par équipe. **Une équipe est constituée de salariés d'une même entreprise/collectivité** concourant ensemble. Une équipe est constituée d'au moins 2 personnes. Toutes et tous les salarié-es dont le lieu d'emploi est situé sur [le territoire du Pays Pyrénées Méditerranée](#) peuvent participer. Chaque équipe est menée par **un ou une capitaine** qui : motive les troupes, déclare les trajets parcourus à vélo, et est en contact avec l'organisation de l'évènement.

L'équipe gagnante est celle qui parcourt **le plus grand nombre de kilomètres cumulés à vélo** pour les déplacements entre le domicile et le travail pendant la semaine BICITAF.

Les étapes pour participer :

- Le ou la capitaine **inscrit son équipe à BICITAF 2026 avant le 11 septembre** via [le formulaire d'inscription](#).
- L'équipe du Pays Pyrénées Méditerranée lui transmet le kit de mobilisation de BICITAF 2026.
- Le ou la capitaine déclare le nombre de personnes qui compose son équipe et le nombre de kilomètres cumulés effectués à vélo avant le 30 septembre (par mail ou téléphone auprès de l'organisation).

Tous les participants sont invités à un évènement pour **la remise des récompenses le jeudi 8 octobre à 17h30** à l'Espace Canigou de Villemolaque.